

Le journal du Tri et du Recyclage

Zoom : Composter collectif avec les rainettes

Depuis plusieurs années, les bénévoles des rainettes des prés permettent aux Lauzertins qui le souhaitent de composter leurs biodéchets même s'ils n'ont pas de jardin.

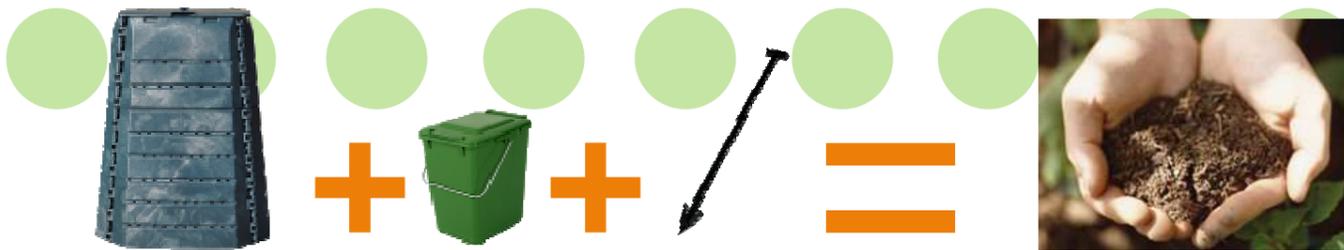
Au jardin des Simples près de la salle des fêtes, Elisabeth, Marjolaine et d'autres bénévoles compostent leurs déchets biodégradables toute l'année et même ceux des marchés gourmands pendant l'été. Le SIEEOM les accompagne en leur fournissant du matériel : des composteurs, des seaux de cuisine pour la collecte des épluchures, des affiches explicatives.

Ces petits gestes au quotidien réduisent considérablement le poids des poubelles destinées à l'enfouissement et permettent d'enrichir les sols de nos jardins ou potagers.

Pour tout renseignement sur le compostage collectif, vous pouvez contacter l'association au **05 63 29 19 13** ou au **06 56 70 91 95**.



ET AUSSI : Un kit de compostage individuel pour seulement 15 €



1 composteur de 400L, un seau de cuisine et un mélangeur à demander à la déchèterie.

Hommage : à Charles MOUNIÉ

Président du SIEEOM du Sud-Quercy de 2001 à 2008

Les élus et les agents du SIEEOM du Sud-Quercy ont le regret de vous annoncer le décès en juin dernier de Monsieur Charles MOUNIÉ, Maire de L'Honor de Cos pendant 25 ans de 1983 à 2008 et Président du SIEEOM du Sud-Quercy de 2001 à 2008.

Lors de son mandat au SIEEOM, il a modernisé le service avec la fermeture en 2002 de la décharge située à Puycornet et la mise en place de la collecte sélective des emballages en 2001.

Il a également participé à l'ouverture des premières déchèteries de Lafrançaise et de Lauzerte.



Mot du Président



C'est avec grande émotion que nous avons appris en juin la disparition de Charles MOUNIE. Charles était mon prédécesseur en tant que maire de la commune de L'Honor de Cos pendant 25 ans mais aussi en tant que président du SIEEOM du Sud-Quercy dans lequel il a amorcé les premiers grands changements nécessaires à l'adaptation du service : fermeture de la décharge de Puycornet, mise en place du tri sélectif, ouverture des premières déchèteries, ... Je renouvelle encore une fois toute mes condoléances à sa famille et ses amis et remercie Charles pour son engagement au service du bien commun.

C'est toujours dans cet esprit de mouvement et d'adaptation aux enjeux actuels que le service du SIEEOM se doit d'évoluer. C'est pourquoi nous avons pensé depuis plusieurs années des solutions pour réduire l'impact de nos déchets tout en vous apportant un service de qualité. Ainsi la nouvelle ressourcerie de Lauzerte ouverte il y a tout juste un an semble répondre à ce besoin. La déchèterie a accueilli plus de 5000 personnes dans un site agréable et pratique et la ressourcerie rencontre un grand succès avec un magasin d'occasion rempli de bonnes affaires! Le SIEEOM s'adapte aussi en faisant évoluer son mode de collecte. Nous déployons progressivement de nouveaux outils de collecte : des colonnes. Ces nouveaux conteneurs d'une grande capacité nous permettent de mécaniser la collecte et de limiter ainsi les risques professionnels.

Mais demain le grand enjeu sera de réduire de façon importante les ordures ménagères. La meilleure solution est bien sûr de limiter le gaspillage ou à défaut d'en extraire tous les déchets compostables qui peuvent être valorisés à la maison. Vous trouverez dans ce numéro plusieurs initiatives locales bien décidées à faire maigrir notre poubelle !

Michel Lamolinairie

Collecte en colonne d'apport volontaire

Comme c'est déjà le cas sur les communes de Labarthe, Vazerac, Puycornet et certains secteurs de Lafrançaise et Cazes-Mondenard, des colonnes à déchets vont progressivement remplacer les poubelles collectives classiques. Cette évolution du service répond à plusieurs enjeux de la gestion des déchets : la maîtrise du coût du service public, l'accessibilité, la qualité du tri, la pénibilité du travail, l'intégration paysagère, ...

La maîtrise du coût du service public :

Les coûts de traitement des déchets étant de plus en plus élevés, le SIEEOM doit non seulement inciter ses usagers à limiter leurs déchets mais il doit aussi rationaliser ses coûts de collecte. Le passage en colonne permet de réaliser la collecte avec un seul agent tout en augmentant la capacité de stockage. Les colonnes sont placées de façon à ce que chaque usager puisse déposer ses déchets lors de ses trajets quotidiens.



AVOIR LE BON SAC POUR FAIRE LE BON GESTE :

L'ouverture des colonnes jaunes est limitée pour éviter les dépôts de déchets indésirables.

Cependant elle reste adaptée à la taille des sacs de pré collecte fournis gratuitement par le SIEEOM. En les présentant

par la base comme sur la photo ci-contre, il suffit de les pousser contre la bavette pour les vider facilement. **Ces sacs sont disponibles en mairie et en déchèterie.**



L'accessibilité :

C'est une des difficultés majeures rencontrées par les usagers avec les poubelles collectives d'ordures ménagères et d'emballages recyclables, il fallait à la fois ouvrir un capot assez lourd et jeter ses déchets. Avec les colonnes : plus de capot à tenir ! Pour les professionnels ou les administrations certaines colonnes sont équipées de trappes « gros producteur ».



La qualité du tri :

Primordiale pour la pérennité du recyclage, la limitation de la taille des ouvertures pour les emballages recyclables rend plus difficile certains dépôts indésirables tels que les sacs poubelles ou les gros objets en plastique. La taille raisonnable de l'ouverture des ordures ménagères permet également de limiter le dépôt d'encombrants destinés à la déchèterie que nous retrouvons régulièrement dans les bacs collectifs (ex : électroménagers, mobiliers, pneus ...). Enfin, le passage en colonne sera aussi l'occasion de densifier le maillage des récup' verre et des récup' papiers.

La pénibilité du travail :

La manutention quotidienne de poubelle de plus de 1 000 litres engendre des risques importants d'accident et de maladie professionnels. La collecte en camion grue permet de préserver la santé de nos agents et d'augmenter la technicité de leur travail.

L'intégration paysagère :

Bien qu'il soit difficile de rendre des poubelles « glamour », les colonnes en bois s'intègrent mieux dans le paysage qu'un regroupement de bacs plastiques. De plus, un code couleur permet à l'utilisateur de bien identifier les colonnes à déchets qu'il cherche : jaune pour les emballages, bleu pour les papiers, vert pour le verre et gris pour les déchets non recyclables (ordures ménagères).



La Recyclerie de Lauzerte fête sa première bougie

Le 1^{er} août dernier, la déchèterie du SIEEOM et la Ressourcerie I.D.D.E.E.S. ont soufflé leur première bougie dans leurs nouveaux locaux.

La Déchèterie : chiffres clefs

- ⇒ **5 000 visites** par an
- ⇒ **816 tonnes** de déchets déposées
- ⇒ **69 %** de déchets valorisés
- ⇒ **20 euros**, coût à l'habitant
- ⇒ Plus de **20 filières** de déchets
- ⇒ **6 tonnes** de déchets chimiques
- ⇒ Des utilisateurs de **26 communes**



La Ressourcerie

La Ressourcerie de Lauzerte vous accueille en partenariat avec la déchèterie afin de vous aider à diminuer la quantité de déchets. Cette première année est une réussite : elle a permis de créer 4 emplois d'insertion. Sur le premier semestre 2019, le magasin I.D.D.E.E.S. a enregistré plus de 2 000 clients, 700 dons et 30 collectes à domicile.



• Consommer solidaire :

En effet de nombreuses choses que nous ne souhaitons pas conserver sont réparables, nettoyables ou directement réutilisables. Les dons de ces objets (meubles, vêtements, vaisselle, jouets, bibelots, livres, disques, etc.) que vous effectuez à l'association I.D.D.E.E.S. permettent d'alimenter le magasin où ils sont revendus à petits prix afin d'être accessibles à tous et repartent ainsi pour une deuxième ou troisième vie.

• Collecte à domicile gratuite :

Lorsque ces objets sont trop volumineux nous pouvons venir les chercher chez vous sur rendez-vous pris auprès de la ressourcerie. Lorsque les produits sont totalement en fin de vie



l'association se charge du tri afin de valoriser les différentes matières premières.

• Association d'insertion :

La Ressourcerie I.D.D.E.E.S. dont le but est également de permettre l'insertion professionnelle d'un public en difficultés sociales et / ou éloigné de l'emploi a ainsi créé 4 emplois de proximité permanents dans le cadre d'actions en lien avec l'environnement, la réutilisation, le réemploi et la vente d'objets d'occasion. L'association est un tremplin pour poursuivre une formation ou une autre activité. Merci de continuer à venir nombreux. *Contacts IDDEES Lafrançaise 05.63.26.10.81, IDDEES Lauzerte 05.63.39.49.35*



Un bâtiment à énergie positive

Les 200 m² de panneaux photovoltaïques permettent à la recyclerie de produire près de 4 fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme en une année. Pour cette première année de mise en service, l'objectif des 40 000 kWh a été dépassé pour atteindre 42 000 kWh. Ci-contre, le panneau d'affichage sur site permet de suivre la production d'électricité en temps réel.

Une déchèterie ouverte aux pros

Les professionnels installés sur le territoire du SIEEOM du Sud-Quercy ou qui travaillent sur un chantier local peuvent s'inscrire et accéder à la déchèterie. Les déchets d'origine professionnelle sont soumis à une grille tarifaire selon leur nature mais plusieurs déchets peuvent être déposés gratuitement comme le carton, les papiers ou la ferraille. Plus d'information sur sieeom.sudquercy.fr



INFOS EN VRAC :

Gaspillage alimentaire à l'école

A Lauzerte, la municipalité, l'école et la maison de retraite s'engagent à réduire le gaspillage alimentaire.

La rentrée scolaire 2019 se fera sous le signe de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Fin septembre, les restes alimentaires seront pesés à chaque fin de service à la cantine de l'école Martial ARTIS. Ces mesures permettront d'établir un diagnostic précis des types d'aliments jetés à la poubelle. En fonction des résultats, plusieurs pistes d'amélioration pourront être exploitées : faire participer les élèves à l'élaboration des repas, améliorer certaines recettes, adapter les quantités sur les menus identifiés excédentaires, ...



Actuellement l'école est livrée par la cuisine de la maison de retraite qui élabore les menus avec l'aide d'une diététicienne. Les quantités préparées par élève respectent les recommandations de santé qui ne prennent pas en compte que les élèves ne mangent pas forcément toute leur assiette. Equilibre alimentaire, découverte des saveurs et limiter le gaspillage alimentaire, le problème est complexe et mérite un plan d'action sur le long terme.

Ce plan anti gaspi fait partie d'un projet plus global d'Eco Ecole.

Les bidons chimiques à la déchèterie

Depuis le début de l'année, la réglementation sur le traitement des déchets non recyclables (colonnes et bacs gris) s'est renforcée. Il est désormais interdit de jeter des gros bidons avec les ordures ménagères, même vides. Comme le logo "poubelle barrée" le signale sur l'étiquette, votre bidon de pétrole, d'huile de voiture ou de peinture ne se jette pas à la poubelle mais doit être apporté en déchèterie où il sera traité avec les déchets chimiques.



Le SIEEOM à votre service :

- Collecte gratuite des véhicules hors d'usage,
- Vente de composteurs à 15 € en déchèterie,
- Location de benne pour certains matériaux (à partir de 50 €).

Renseignements et réservation par téléphone au 05 63 26 49 67

La ressourcerie IDDEES à votre service :

- **GRATUIT** : Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous.

Réservation - **LAFRANCAISE 05 63 26 10 81**

Réservation - **LAUZERTE 05 63 39 49 35**

Page du SIEEOM du Sud-Quercy

Afin de mieux vous informer sur l'actualité du recyclage, de la réduction des déchets et des recycleries, le SIEEOM lance sa page Facebook.



<https://www.facebook.com/SIEEOMSudQuercy82/>

Les biodéchets, l'enjeu de demain

Une collecte séparée des biodéchets à l'horizon 2024.

Les biodéchets représentent près de 30 % du poids des ordures ménagères. La Loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution de tri pour leur biodéchets avant 2025.

Bien que la grande majorité des habitants du SIEEOM bénéficient d'un jardin pour composter, des réflexions sont en cours pour proposer des solutions alternatives à ceux que ne peuvent pas composter chez eux.

Dans la même logique, les producteurs de plus de 10 tonnes de déchets biodégradables par an ont l'obligation de valoriser leurs déchets depuis 2016.

Le collège de Lafrançaise valorise ses biodéchets

Dans la continuité des actions menées depuis de nombreuses années par le club environnement, le collège de Lafrançaise est le premier du département à faire collecter et composter ses déchets biodégradables par une entreprise gestionnaire d'une plateforme de compostage. Bravo et merci à tous les acteurs du collège qui ont permis cette réussite.

